infos@viaaduc.com
01.89.53.69.70
formation.viaaduc.com

Optimiser son travail à distance

Maximiser son efficacité personnelle lors de ses séances de travail à domicile, tout en créant une véritable dynamique collective.

Formation dispensée en présentiel ou à distance

Référence : DP-SS004

Tarif inter : 690 € HT

Durée : 1 jour

Certification : Non

Les prérequis pour suivre cette formation

- Aucun.

Les objectifs pédagogiques

- Maîtriser les fonctionnalités essentielles des outils de communication et de partage existants notamment pour travailler simultanément à plusieurs.
- Piloter et collaborer/travailler ensemble pour obtenir des résultats.
- Animer des réunions et séances de travail à distance.
- Collaborer au sein d'une communauté de travail, avec ses collègues et son manager.

A qui s'adresse cette formation ?

- Toute personne qui exerce son activité / ses missions, tout ou partie, à distance.
- Toute personne souhaitant gagner en efficacité dans la collaboration à distance.

Programme de la formation

Tour de table

- Objectifs, durée et enjeux de la formation.

Programme de la formation

Bases du travail à distance

- Organiser ses conditions de travail.
- Planifier son travail : garder le rythme, se fixer des objectifs.
- Gérer son énergie et son bien-être : savoir créer des routines, s'organiser des temps de pause, être bienveillant, poser des questions et répartir la charge mentale.
- Ergonomie du poste de travail : soigner son cadre de travail, adopter une posture adéquate.

Les outils du travail à distance

- Choix des outils de communication et collaboration (visioconférence, transfert, partage…).
- Les fonctionnalités essentielles de ces outils.
- Les bonnes pratiques du travail collaboratif.
- Être conscient des risques cyber.

Animer une réunion à distance

- Préparation de l'animateur et des participants.
- Choix des outils de communication et partage.
- Gestion du temps de parole et d'expression.
- Importance du non-verbal (dresscode, sourire...).
- Appréhension de l'émotionnel.

Principes de la collaboration à distance

- Les écueils et avantages du travail à distance.
- Distance physique, émotionnelle et opérationnelle.
- Maitrise des outils de pilotage à distance.
- Anticiper les besoins et la coordination des tâches.
- Organiser les points réguliers de contacts individuels et collectifs à distance, en direct et mixte.
- Garder des moments informels.

Tour de table en fin de formation

- Evaluation de la formation à chaud, débriefing collectif, auto-évaluation de l'atteinte des objectifs et de sa propre progression.

Certification Préparée

- Aucune

Méthodes Pédagogiques

- Mise à disposition d’un poste de travail par stagiaire
- Remise d’une documentation pédagogique papier ou numérique pendant le stage
- La formation est constituée d’apports théoriques, d’exercices pratiques, de réflexions et de retours d’expérience
- Le suivi de cette formation donne lieu à la signature d’une feuille d’émargement

Formateur·rice

- Consultant-Formateur expert en management et en efficacité professionnelle.

Méthode d’évaluation des acquis

- Auto-évaluation des acquis par le stagiaire via un questionnaire
- Attestation des compétences acquises envoyée au stagiaire
- Attestation de fin de stage adressée avec la facture

Modalité et délai d’accès à nos formations

ViaAduc met en place un ensemble de dispositifs pour accueillir, accompagner et adapter ses formations aux personnes en situation de handicap (PSH). Notre référent(e) handicap se tient à votre disposition au **01.71.19.70.30** ou par mail à referent.handicap@viaaduc.com pour tout besoin d’aménagement, afin de vous offrir la meilleure expérience possible.

Toute demande d’inscription à une formation inter-entreprises peut s’effectuer jusqu’à 1 semaine (5 jours ouvrés) avant le début de la formation :

- par téléphone au 01 71 19 70 30
- par e-mail : à l’adresse de votre chargé d’affaires ou à infos@viaaduc.com
- sur notre site WEB : https://formation.viaaduc.com/
- par courrier, à l’adresse suivante : ViaAduc– 152 Avenue de Malakoff – 75116 PARIS

Dans le cas d’une formation intra-entreprise, le délai d’organisation moyen est de 2 semaines (10 jours ouvrés). A défaut de convention formelle particulière pour une session sur site Client, ViaAduc n’est pas tenu d’effectuer l’installation de la salle de formation et utilise les moyens informatiques mis à disposition par le Client.

Mise à jour : 16-02-2024